

PROTÉGER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU AVEC TERRES DE SOURCES

Mercredi 14 décembre – 11h à 12h

La web-conférence démarrera dans quelques instants



Quelques règles pour le webinaire

Audio

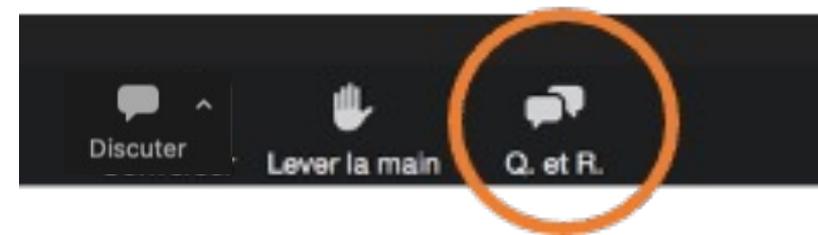
- Seuls les intervenants peuvent prendre la parole
- Vous pouvez adresser vos questions et remarques par écrit

Poser une question aux intervenants

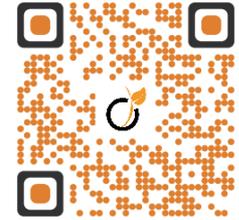
- Utilisez l'interface « Q&R » en bas de l'écran
- Limitez vos questions à 1 ou 2

Signaler un problème technique

- Utilisez l'interface « Discuter » en bas de l'écran



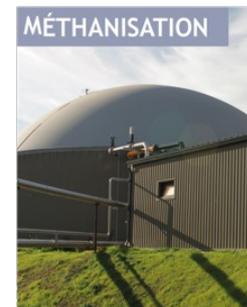
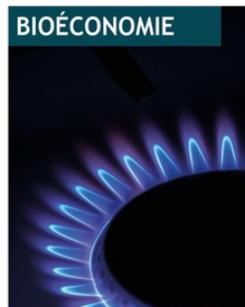
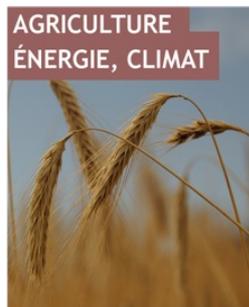
SOLAGRO



Association au service des transitions
énergétique, agroécologique et alimentaire, depuis 1981

3 métiers : Ingénierie-conseil, Recherche-prospective, Diffusion et partage des savoirs

6 activités :



Les intervenants

Daniel Helle

Eau du bassin Rennais - Équipe Terres de Sources

Frédéric Bodiguel

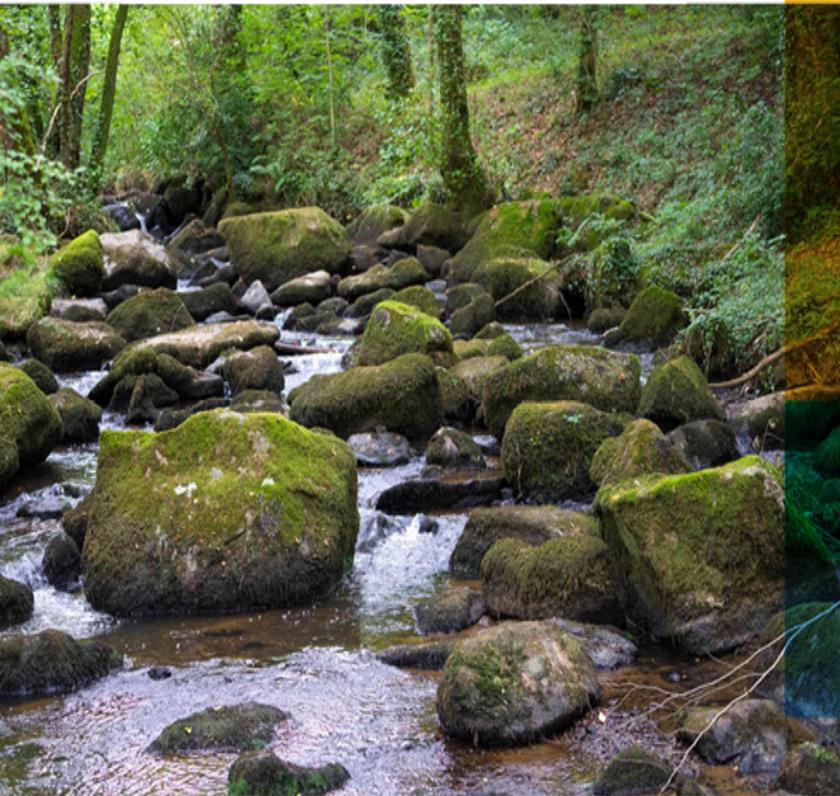
Coordinateur de la SCIC SAS Terres de Sources

David Dugueperoux

Président de la SCIC SAS Terres de Sources

Philippe Pointereau

Solagro



«Terres de Sources®» Le marché public innovant et la SCIC

**Webinaire
Solagro**

**du 15 décembre
2022**

QUI SOMMES-NOUS ?



L'EAU AU CŒUR DE NOTRE PROJET

EAU DU BASSIN RENNAIS
Acteur légitime entre agriculteurs & consommateurs

85% DE LA RESSOURCE
EXTÉRIÈRE À NOTRE TERRITOIRE

- Ressource essentiellement superficielle
- Qualité à améliorer
- Réduction de 30% avec le réchauffement climatique

NOTRE TERRITOIRE



Les objectifs :

- **Développer des débouchés** pour les produits des exploitations agricoles qui s'engagent à réduire leur impact sur l'environnement
- Permettre une valorisation économique des cultures pour **favoriser un allongement des rotations** nécessaire à la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires
- **Créer des espaces de dialogue** entre producteurs et consommateurs, collectivités, associations et entreprises, territoires urbains et ruraux, ...

Terres de Sources, c'est :

- **Un projet de territoire**
- **Un label**
- **Une entreprise (SCIC)**
- **Un outil opérationnel** de transition agroécologique et alimentaire au service des territoires dans le cadre des PAT

- **Marché public n°3** : **62** communes, **88** exploitations agricoles
- **109** exploitations labellisées (6 550 ha) – processus de labellisation finalisé
- Création de la **SCIC Terres de Sources** avec **105** associés
- **10** filières de production

Les filières animales

Filière Porc sur paille

2

Filières Porc bio (Unebio)

5

Filières Porc bio (Biodirect)

9

Filière Viande bovine Bio (races mixtes et croisées BVB)

25

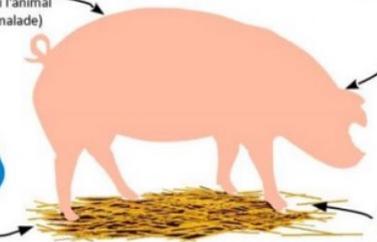


2 Producteurs + quelques autres en attente

Pas d'antibiotiques (sauf si l'animal est malade)

Sans OGM Dans l'alimentation (<0,9%)

Du fumier plutôt que du lisier, c'est moins de nitrates pour une meilleure qualité de l'eau



De la paille et de l'espace, pour le bien-être animal



1 transformateur de salaison charcuterie



1 abattoir & 1 Atelier de découpe

780 porc/an soit 15 porc/semaine

*Filière conventionnelle

Les filières végétales



Filière Blé bio

11

Filière Blé conventionnel

6

Filière Culture de diversification

12

Filière légumes bio

4

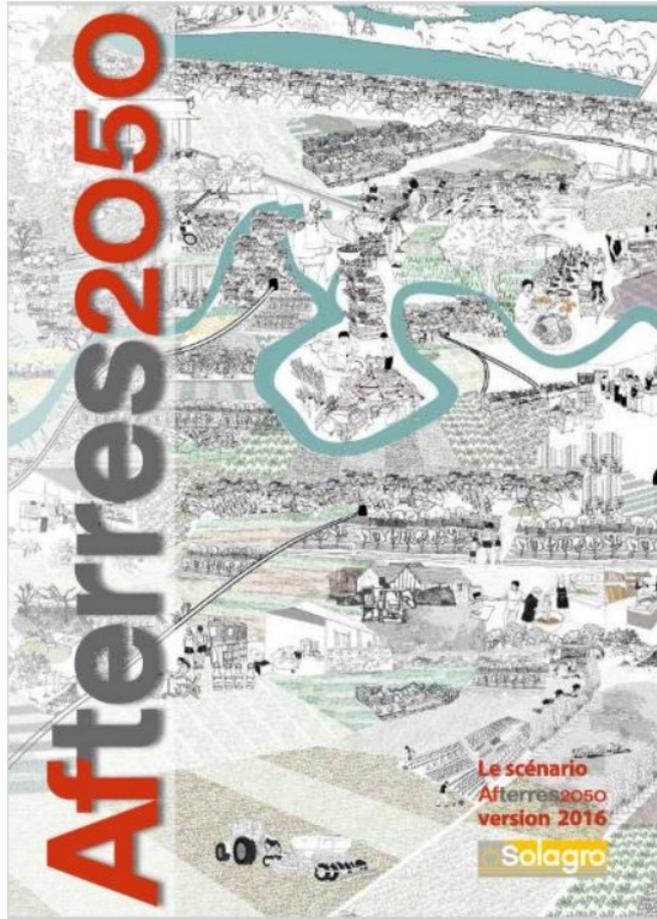
Filière Sarrasin bio

7

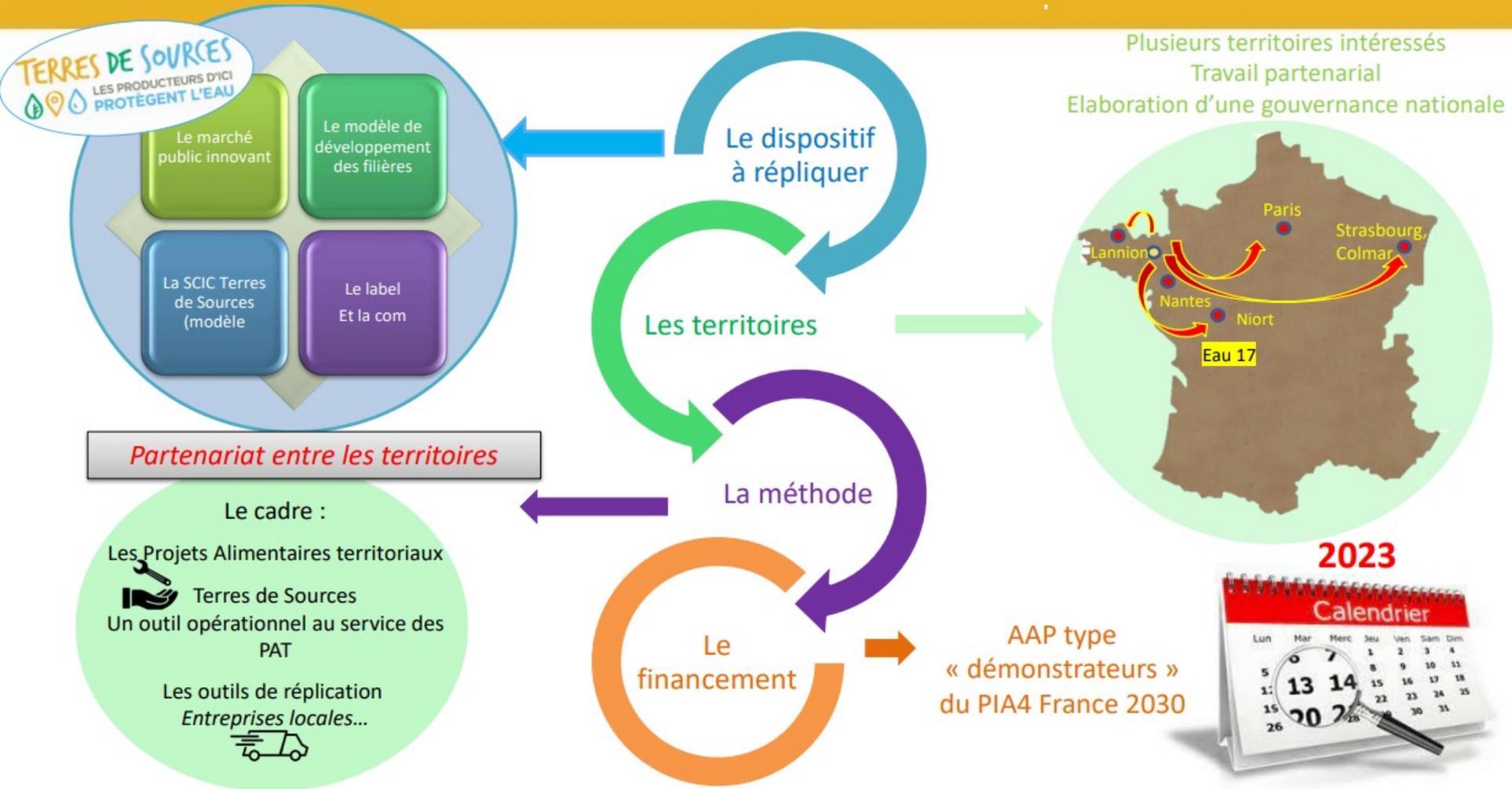
Filière Sarrasin conventionnel

7





- Augmentation de la température de +0,8°C
- Creusement du déficit hydrique annuel de 50 mm
- Augmentation de la population : + 30%
- Réduction du rythme de consommation du foncier
- Augmentation du boisement
- Pertes de 3% de la surface agricole
- **Evolution du régime alimentaire** : réduction de la consommation de viande, augmentation de la consommation des légumineuses, fibres, fruits et légumes, ...
- **Augmentation de l'autonomie pour l'alimentation des animaux** de 37% à 62% (aujourd'hui l'équivalent de la surface agricole est importée)
- **Réduction de la production animale** : -50% vaches laitières, des porcs et volailles
- **Augmentation de la proportion d'élevages et de productions économes en intrants**
- Augmentation des surfaces de légumineuses, légumes, fruits, blé noir, blé panifiable, huiles, ...



CE QUE NOUS AVONS FAIT: LE MARCHÉ PUBLIC

L'INNOVATION JURIDIQUE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

1^{er} 2015
Marché public innovation nationale et européenne

Marché public à objet environnemental de prestation de service

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE DE LA VILLE DE RENNES

10000 repas / jour

ATTRIBUÉ À

3 producteurs de porc & de lait

Paiement des services environnementaux sur la base d'objectifs de résultats

Bonus financier proportionnel à l'ambition de projet de progrès



2^e 2017
Marché public de seuil européen

POUR LES RESTAURATIONS SCOLAIRES DE

15 COMMUNES

soit **20000** repas / jour

ATTRIBUÉ À

20 PRODUCTEURS

PENDANT **4 ANS**

dont **12** en filière courte et en bio

dont **8** en filière longue et en conventionnel

COMMENT ÇA MARCHE ?

LE NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE



- Le marché public donne la main aux agriculteurs qui acquièrent la capacité de fixer leur prix
- La sélection se fait sur l'ambition de progrès et pas sur le prix
- Les prix sont fermes sur 4 ans, déconnectés des prix mondiaux
- Bonus financier attribué par le producteur d'eau
- Marché public multi-attributaires

LE MODÈLE JURIDIQUE



- Le dispositif est valide juridiquement



- Il doit concerner une proportion minoritaire des achats des acheteurs publics



- Il peut être mis en œuvre à tout moment sans attendre l'échéance des marchés existants



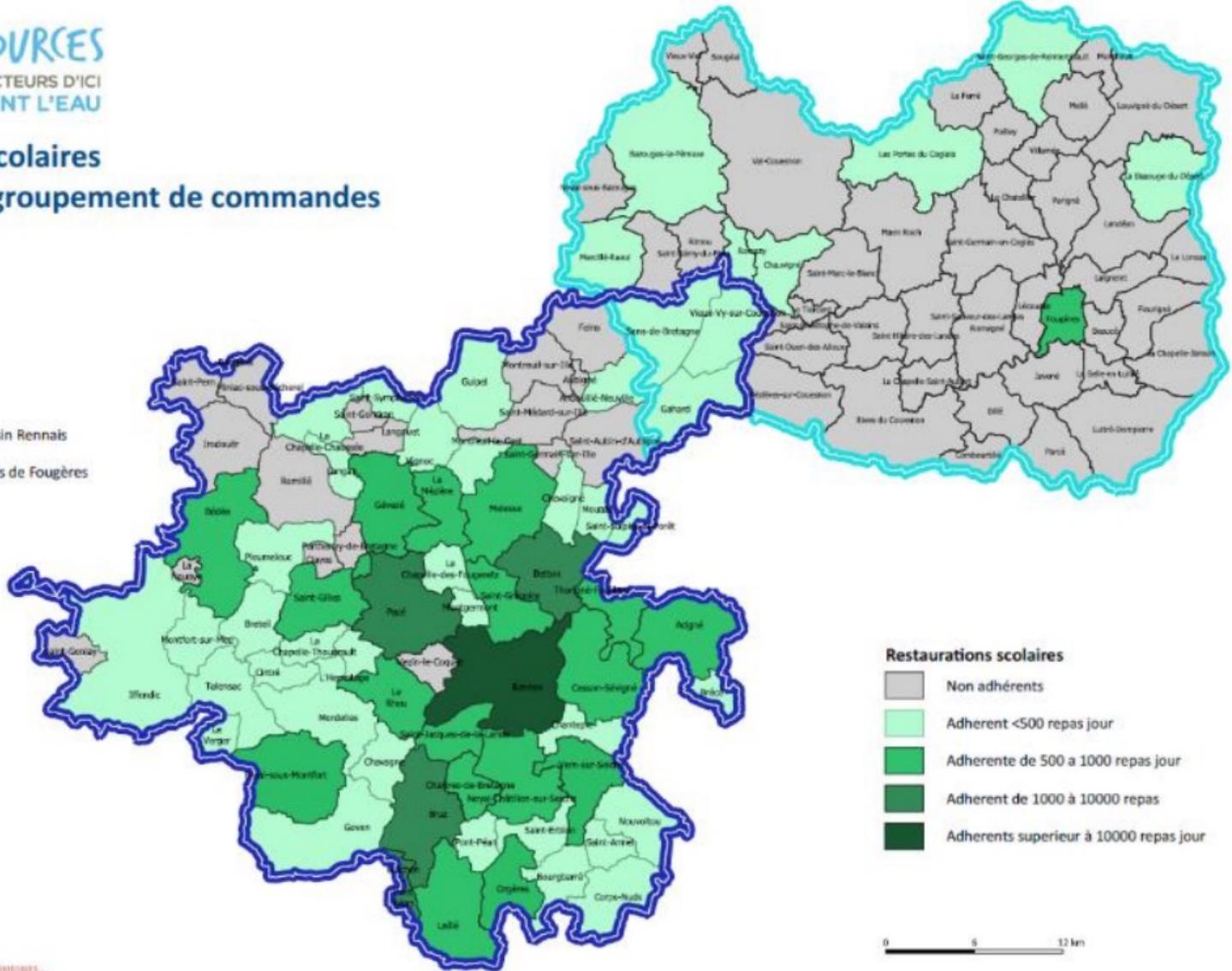
- Il est applicable aux autres enjeux que celui de l'eau potable



62 Restaurations scolaires adhérentes au groupement de commandes

(au 13 janvier 2022)

-  Périmètre de la Collectivité Eau du Bassin Rennais
-  Périmètre d'Eau du Pays de Fougères



- Restaurations scolaires**
-  Non adhérents
 -  Adherent <500 repas jour
 -  Adherente de 500 à 1000 repas jour
 -  Adherent de 1000 à 10000 repas
 -  Adherents supérieur à 10000 repas jour

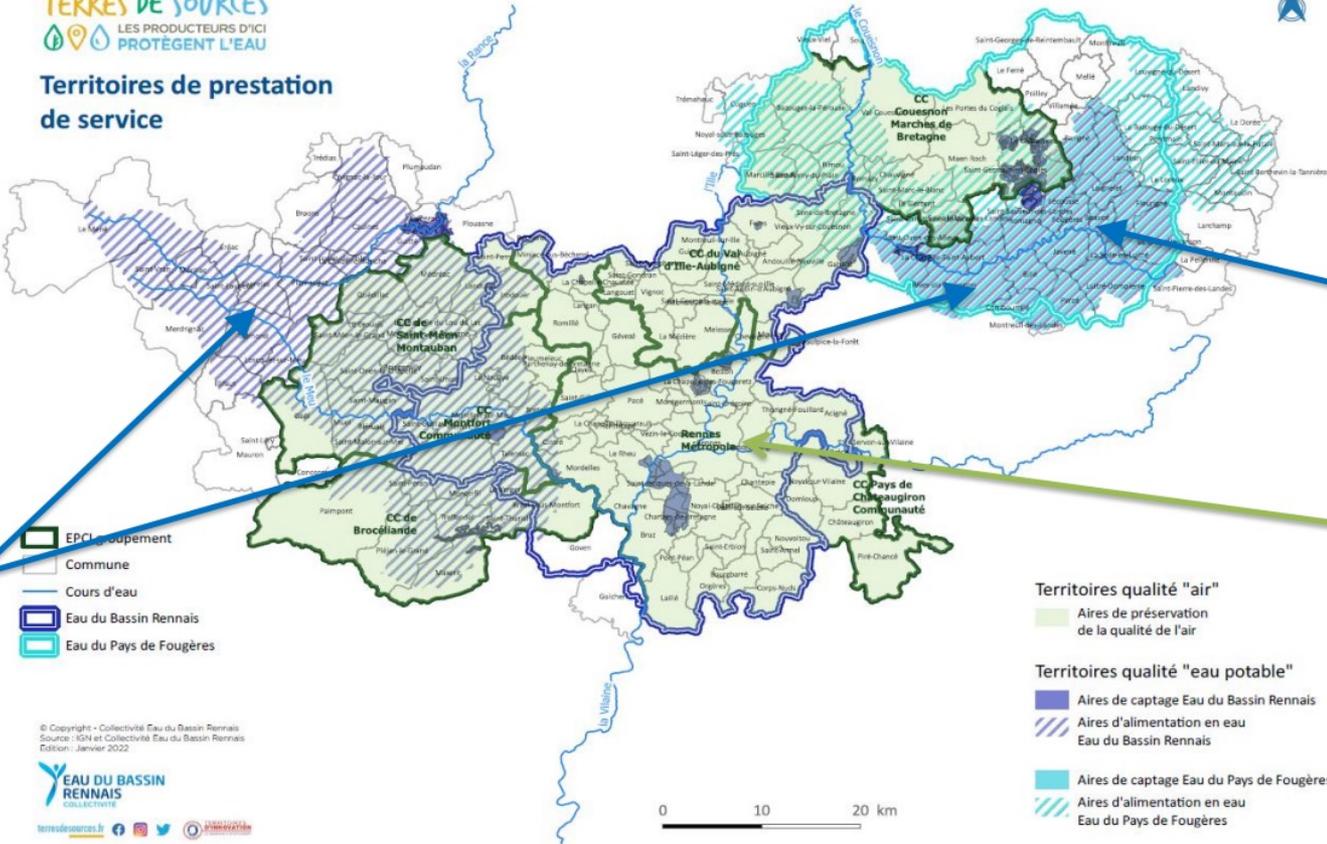
0 5 10 km

© Copyright - Collectivité Eau du Bassin Rennais
13/01/2022



TERRES DE SOURCES
LES PRODUCTEURS D'ICI
PROTÈGENT L'EAU

Territoires de prestation de service



Enjeu eau d'Eau du Pays de Fougères et du Syndicat du bassin du Couesnon

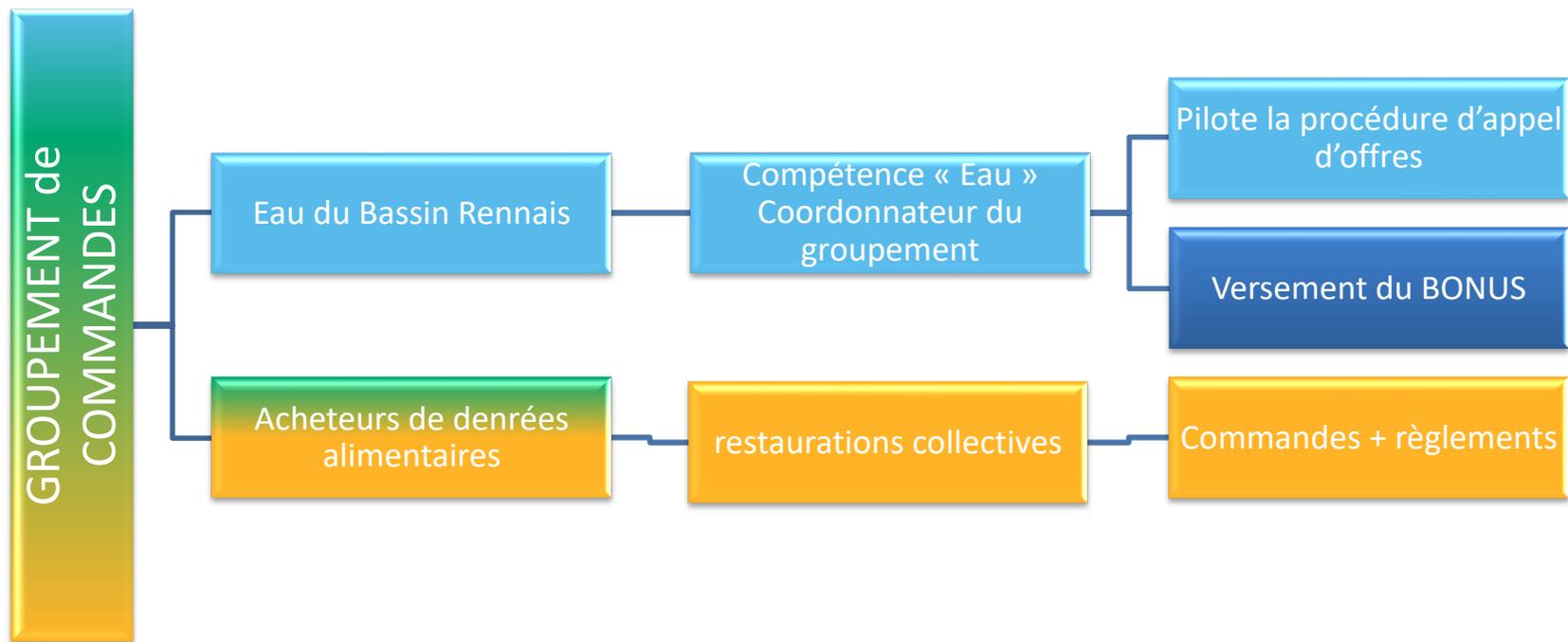
Enjeu air des EPCI

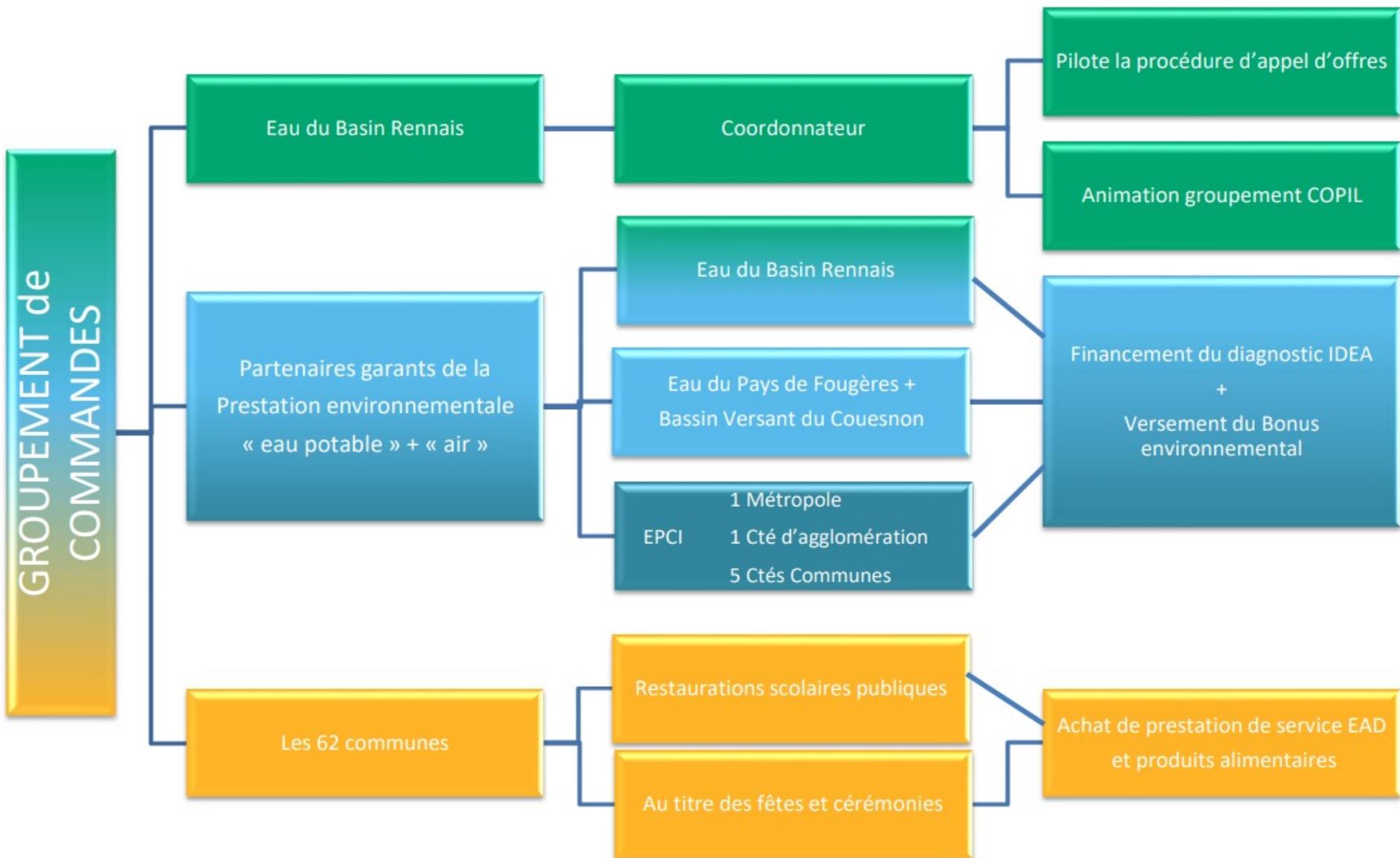
Enjeu eau CEBR

© Copyright - Collectivité Eau du Bassin Rennais
Sources : IGN et Collectivité Eau du Bassin Rennais
Edition : Janvier 2022



- Territoires qualité "air"
- Aires de préservation de la qualité de l'air
- Territoires qualité "eau potable"
- Aires de captage Eau du Bassin Rennais
 - Aires d'alimentation en eau Eau du Bassin Rennais
 - Aires de captage Eau du Pays de Fougères
 - Aires d'alimentation en eau Eau du Pays de Fougères







1 Respect et maintien des critères d'entrées

2 Réalisation d'un diagnostic IDEA

3 Mise en œuvre d'une démarche de progrès



DES CRITÈRES D'ENTRÉES À RESPECTER ET À MAINTENIR SUR L'EXPLOITATION

ABSENCE d'utilisation de :

- Métaldéhyde (anti-limace)
- Diméthénamide (désherbant maïs)
- S-Métolachlore (désherbant maïs)
- D'antibiotiques en préventif *
- OGM/huile de palme dans l'alimentation des animaux *



ABSENCE de commercialisation de légumes en contre-saison

ABSENCE d'utilisation de néonicotinoïdes

LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC IDEA

Evaluation du niveau de durabilité de l'exploitation et identification des voies de progrès

3 DIMENSIONS

- agro-écologique
- socio-territoriale
- économique



53 INDICATEURS



Le résultat servira de base pour élaborer la DÉMARCHE DE PROGRÈS

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS ET L'ATTEINTE D'OBJECTIFS

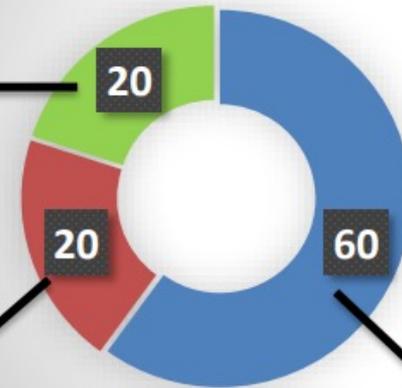
La démarche de progrès traduit l'amélioration continue des pratiques agricoles et démontre l'engagement du producteur.

Des objectifs à atteindre :

- Diminution du bilan apparent d'azote
- Diminution de l'indicateur de fréquence de traitement herbicide et hors herbicide
- Augmentation du score de 12 indicateurs cibles IDEA

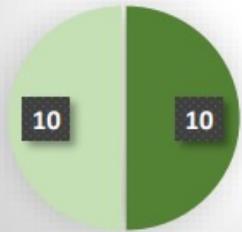


Critères de Notation / 100 points



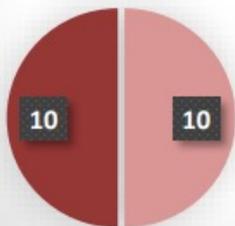
- Amélioration des indicateurs environnementaux
- Éducation à l'Alimentation Durable
- Accessibilité des produits agricoles durables

Sous critères Accessibilité des produits agricoles durables



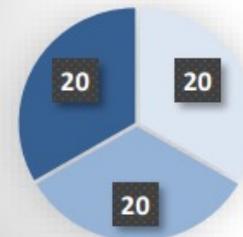
- Modalités de livraison
- Gestion des emballages

Sous critères Éducation à l'Alimentation Durable



- Prix
- Qualité

Sous critères indicateurs environnementaux



- IFT Herbicides
- IFT hors herbicide
- Diagnostic IDEA

MONTANT annuel du BONUS	Montant maximum
Atteindre un niveau d'IFT herbicide inférieur à la référence SAGE (35 € / point de %)	700 €
Atteindre un niveau d'IFT hors herbicides inférieur à la référence SAGE (35 € / point de %)	700 €
Bonus de 2.000 € si IFT = 0	2 000 €
Réduire le bilan apparent d'azote d'au moins 10% (35 € / point de %)	700 €
Faire progresser le score des 12 indicateurs cibles d'IDEA avec un objectif de progrès d'au moins 10% jusqu'à atteindre un score de 61 points (45 € / point de %)	900 €
BONUS MAXIMUM ANNUEL HT	5 000 €
TVA (20%)	1 000 €
BONUS ANNUEL TTC	6 000 €

- Versement direct à l'exploitant agricole
- Le Bonus est versé uniquement aux exploitations réalisant Diag IDEA + objectifs d'améliorations des indicateurs environnementaux

- **BOF** : Beurre - Œuf - Fromage - produits laitiers



- **Boissons** : jus pommes – cidre



- **Epicerie** : légumineuses - huile - vinaigre - farine



- **Fruits frais** :



- **Légumes** : frais - 4^e gamme – 5^e gamme



- **Surgelés** : glace



- **Viande** : bœuf – brebis – porc -volaille



Montant prévisionnel annuel des achats : 1,5M€ en 2023

La qualification de marché de service :



Les marchés de fournitures interdisent le localisme



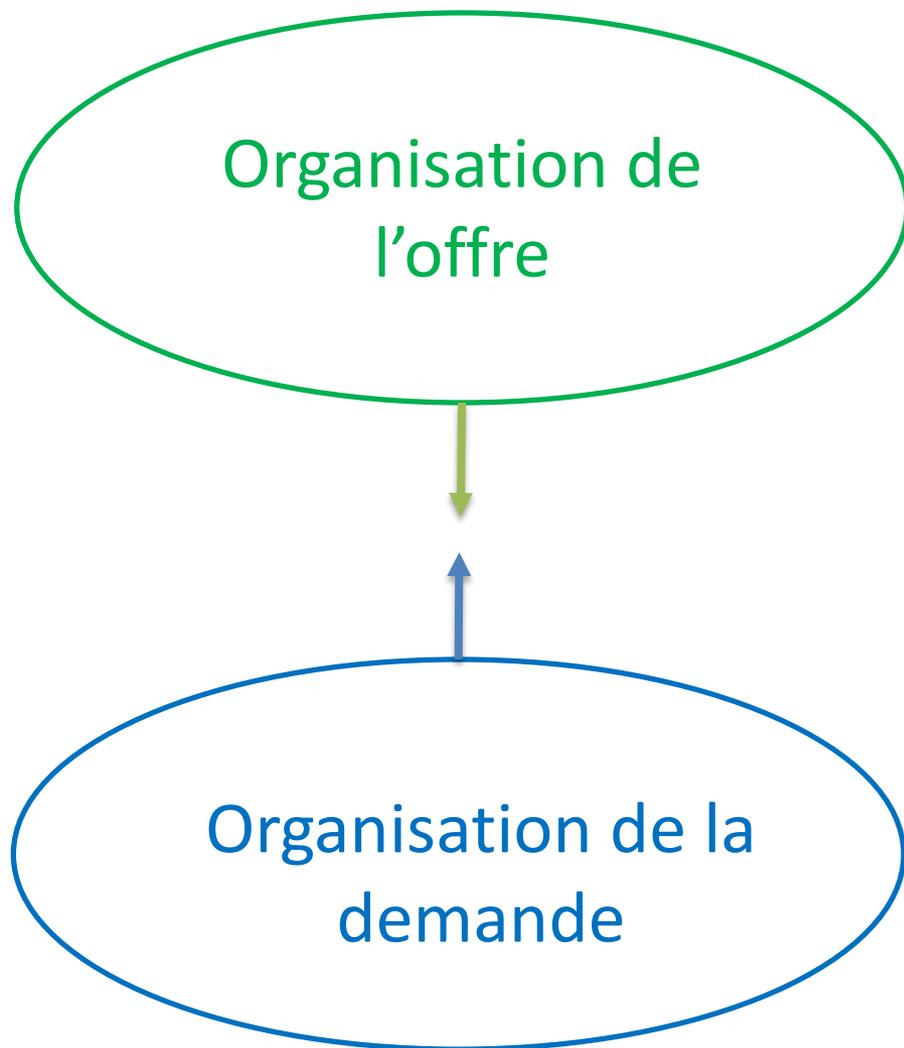
Pour qu'un marché soit qualifié de marché de services, **il faut que les services représentent plus de 50% du montant des prestations.**

A ce stade il est très complexe de décomposer le prix en deux composantes (une pour la fourniture, l'autre pour le service)

⇒ Il est rappelé que « *les prestations réalisées dans le cadre d'un marché public peuvent avoir pour **contrepartie** un prix mais, également, toute autre forme de contrepartie valorisable économiquement pour le titulaire* »

⇒ Notre raisonnement est que la totalité de l'achat de denrées constitue la contre-valeur de la prestation de service environnemental et on y ajoute /

- le bonus lié à la démarche de progrès
- la prestation de service d'éducation à l'alimentation durable



88 exploitations agricoles

18 transformateurs

62 communes

La gouvernance :

- Création le 24 février 2022
- Président / Comité stratégique 13 membres / Assemblée générale
- 105 associés réunis en 6 collèges :
 - 70 producteurs (67 exploitations et 3 groupements)
 - 18 transformateurs
 - 7 collectivités (5 EPCI et 2 syndicats d'eau)
 - 7 initiatives citoyennes
 - 2 partenaires financiers
 - 1 salarié

Objet :

- Fournir des **débouchés** locaux et rémunérateurs aux productions labellisées Terres de Sources
- Organiser la **certification** du label et le droit d'usage du label
- Développer la **notoriété** du label auprès des consommateurs
- Animer les **filières** de production

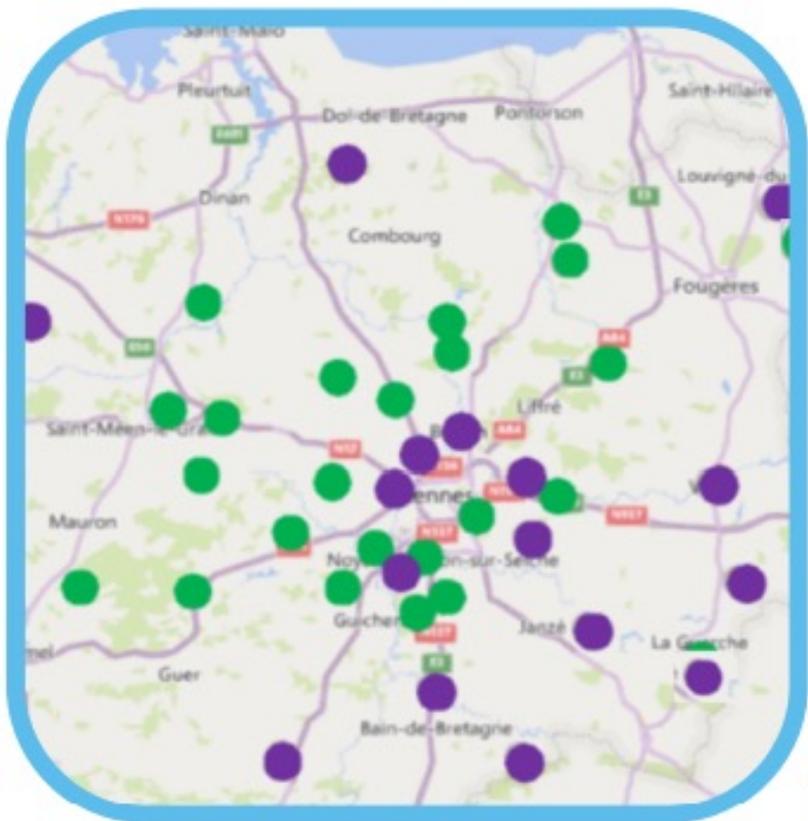


ADHERENTS DE LA SCIC :

105 ASSOCIÉS

70 PRODUCTEURS

18 TRANSFORMATEURS



NOS SERVICES :



Une organisation
logistique groupée



Facilité
Administrative



Service
après-vente
simplifié



Suivi qualité et
traçabilité



Communications sur
les réseaux Sociaux

NOTRE OFFRE :

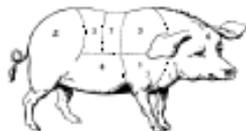
1

PRODUITS LAITIERS



2

VIANDES



3

LÉGUMES



4

ÉPICERIE



5

BOISSONS



6

SURGELES





**La restauration
collective**



Les magasins



**La restauration
commerciale**



L'événementiel

NOS POINTS DE DISTRIBUTIONS :

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Daniel Helle – dhelle@ebr-collectivite.fr
06 24 13 60 49

David Duguépéroux – Président SCIC
david.dugueperoux@scic-terresdesources.fr

06 09 76 15 33

Frédéric Bodiguel - Frederic Bodiguel -
frederic.bodiguel@scic-terresdesources.fr
06 88 35 31 45

SUIVEZ

   TERRES DE SOURCES

sur les réseaux sociaux



terresdesources



Réponses à vos questions



PROTÉGER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU AVEC TERRES DE SOURCES

